TVA et immobilier





Public

Comptables, experts comptables, directeurs financiers, avocats, juristes d'entreprise, agents immobiliers.

Prérequis

Connaissances de base en TVA.

Objectifs

Répondre de manière approfondie aux différentes problématiques relatives à la TVA et à l'immobilier.

Cette formation abordera certains aspects de la problématique TVA en rapport avec le secteur immobilier.

Seront abordés :

Les investissements immobiliers mixtes

• Déduction et modalités de taxation de l'utilisation privée.

Les cessions d'immeubles sous régime TVA

- Biens et opérateurs visés ;
- Déductibilité de la TVA;
- Travaux de transformations et travaux d'infrastructure ;
- · Cas particuliers des promoteurs.

Actualités récentes et particularités liées à la TVA immobilière

Informations pratiques

- **Droit d'inscription** 75,00 €
 - Cette formation est agréée "chèques formation".
- **Horaires**
 - Q Liège
 - > Le 17 juin 2026 de 18h30 à 21h30

- Certificat AttestationAttestation de participation
- Aides sectorielles à la formation Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)
- Reconnaissance
 - Agréée ITAA (3 heures)
 - Agréée IPI (3 heures)

TVA et immobilier - Le mercredi 17 juin 2026, Liège

- € 75,00 € ou 3 Chèques-Formation
- Dates de formation Le mercredi 17 juin 2026

Horaire de 18h30 à 21h30

04/229.84.20

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1 4000 Liège Belgique inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

Formateur

François Coutureau, conseiller SPF Finances.